



Le Centre Hospitalier de Valenciennes

recrute

un(e)Psychologue du Travail

en Service de Santé au Travail

Contexte : *Le Centre Hospitalier de Valenciennes est une structure de santé comptant près de 5000 salariés travaillant sur plusieurs sites. Ce qui en fait le plus important employeur du Valenciennois.*

L'établissement a vu son activité et son organisation évoluer de façon radicale ces dernières années avec la mise en place de la Nouvelle Gouvernance et l'investissement de bâtiments flambants neufs.

Avec près de 2000 lits, le Centre Hospitalier de Valenciennes est le troisième Centre Hospitalier de la grande région après le CHRU de Lille et le CHU d'Amiens. Il est également Hôpital recours pour l'ensemble du Territoire du Hainaut-Cambrésis (800.000 habitants).

Définition du poste

Concevoir, élaborer et mettre en oeuvre des actions préventives et curatives à travers une démarche prenant en compte la vie psychique des individus et des groupes, et ce afin de d'améliorer la qualité de vie au travail. Il coopère à la mise en oeuvre des dispositions relatives à la santé et à la sécurité au travail. Le psychologue du travail a également un rôle institutionnel d'alerte.

Missions et responsabilités

Missions générales et responsabilités

Il met en oeuvre les conditions d'une écoute individuelle des agents en difficulté et les oriente si nécessaire vers un suivi psychologique personnalisé au sein d'une structure de soin. Constitution d'un réseau intra et extra hospitalier d'accompagnement.

Accompagnement individuel :

- Accompagnement individuel pour des difficultés personnelles pour un premier entretien et orientation vers des personnes ressources de l'établissement ou vers des professionnels extérieurs.
- Accompagnement individuel pour des difficultés professionnelles :
 - souffrance au travail (épuiement professionnel, stress au travail, difficultés de communication et d'intégration, gestion de conflits)
 - accompagnement au changement de poste, de fonction, de formation, accompagnement à la mobilité ou au reclassement professionnel et prise en charge du deuil professionnel
 - accompagnement managérial spécifique et adapté aux personnes ayant des missions d'encadrement

Accompagnement collectif :

- Travail d'écoute, organisation de temps de paroles collectifs avec les équipes qui le demandent. Eventuelle discussion sur la pertinence et la forme de l'intervention collective par rapport à une demande donnée. Aménagement de temps de parole consacrés à l'analyse des pratiques, à de la régulation d'équipe et de la supervision clinique. Un retour et un plan d'action concernant les problématiques relevées pourrait être présenté à l'encadrement.
- De manière ponctuelle, le psychologue du travail accompagnera l'agent ou le groupe d'agent dans le cadre de situation d'urgence (agression, décès d'un collègue...).

Accompagnement Institutionnel :

Le psychologue du travail peut participer aux groupes de travail relatifs aux conditions de travail, met en oeuvre et suit les programmes d'action du CHSCT rentrant dans son champ de compétences.

Proposition d'actions à développer :

- prévention des addictions
- actions de sensibilisation sur des thématiques ciblées par le bilan d'activité annuel (prévention des violences entre professionnels, sensibilisation au handicap, au burn-out, Communication Non Violente entre professionnels,...)
- développer les actions d'améliorations de la qualité de vie au travail
- participation et intervention aux instances institutionnelles dans son domaine de compétences
- participation à des études et projets de recherche (exemple : orsosa, ...)

Missions annexes :

rédaction de bilan d'activité annuelles et analyse

Compétences et qualités requises

Formations, qualifications ou connaissances requises :

DESS ou MASTER en psychologie du travail ou psychologie sociale.

Savoir-faire requis :

- Mobiliser des équipes et les dynamiser autour d'un travail commun, intervenir en public.
- Observer, analyser, conseiller, orienter, alerter.
- Formuler des préconisations concrètes, mettre en oeuvre, analyser.
- Adapter son comportement et faire face à des situations critiques.
- Rédiger et mettre en forme des notes.

Qualités professionnelles attendues :

- faire preuve d'autonomie et de discrétion professionnelle, respect du code de déontologie des psychologues et éthique
- sens de l'écoute, capacité à prendre du recul
- capacité à travailler avec des interlocuteurs variés
- organiser et animer des groupes,

Expérience professionnelle appréciée :

- Connaissance du monde du travail et de ses valeurs, de ses contraintes.
- Fonctionnement d'un établissement de santé

CDD 3 mois renouvelable – évolutif

Poste à mi-temps

Candidatures par mail : chvalenciennes-179975@cvmail.com